



CONSEIL DES COMMISSAIRES

École Pierre-Dupuy

Séance ordinaire du 27 mars 2019 (19 heures)

– 10^e séance –

- PRÉSENTS :**
- Mmes Catherine Harel Bourdon, présidente
Marie-José Mastro Monaco, vice-présidente et commissaire,
Notre-Dame-de-Grâce–Westmount (11)
 - Chantal Jorg, commissaire, Cartierville–Ahuntsic-Ouest (01)
 - MM. Mohamed Maazami, commissaire, Ahuntsic-Est–
Saint-Michel (02)
 - Kenneth George, commissaire, Villeray–François-Perrault –
Parc-Extension (03)
 - Jean-François Gosselin, commissaire, Petite-Patrie–
Rosemont-Ouest (04)
 - Léo Lavoie, commissaire, Mercier (06)
 - Mme Diane Beaudet, commissaire, Hochelaga-Maisonneuve (07)
 - M. Ben Valkenburg, commissaire, Plateau–Mile End (08)
 - Mmes Stéphanie Bellenger-Heng, commissaire, Ville-Marie (09)
 - Violaine Cousineau, commissaire, Sud-Ouest (10)
 - M. Khokon Maniruzzaman, commissaire, Côte-des-Neiges (12)
 - Mmes Imane Allam, commissaire représentante du comité de
parents (primaire)
 - Mélisandre Shanks, commissaire représentante du comité de
parents
 - Linda Cazale, commissaire représentante du comité de parents
(secondaire) (PAR TÉLÉPHONE)
 - Julie Desharnais, commissaire cooptée
 - Anne St-Pierre, commissaire cooptée
- ABSENT :**
- M. Jean-Denis Dufort, commissaire, Rosemont (05)
- Sont aussi
reçus :**
- Mme *Mérodie Bolduc*, école Chomedey-de Maisonneuve
 - MM. *Ednilson Léger*, école Édouard-Montpetit
 - Nali Sulaiman*, école Évangéline
 - Markus Samuel*, école FACE
 - Mmes *Émie Bussière*, école FACE
 - Rose-Angèle Manga*, école Honoré-Mercier
 - MM. *Ghait Bakri*, école Internationale de Montréal
 - William De Bastiani*, école Le Vitrail

Mmes *Danaé Tucuna-Chapdelaine*, école Le Vitrail
Raphaëla François, école Louis-Joseph-Papineau
MM. *Maginthan Sellathurai*, école Louis-Joseph-Papineau
Shariful Islam, école Louis-Riel
Mme *Jasmine Dumontet*, école Louis-Riel
M. *Xavier Courcy-Rioux*, école Lucien-Pagé
Mmes *Jade Charest*, école Lucien-Pagé
Fatima Laoussadi, école Marguerite-De Lajemmerais
Sabine Bénêche, école Marguerite-De Lajemmerais
M. *Marc-Hernest Pierre-Louis*, école Père-Marquette
Mmes *Maria Alexandra Florescu*, école Père-Marquette
Valérie Théoret, école Pierre-Dupuy
Antonette Nichole Acosta, école Pierre-Dupuy
MM. *Vincent Cartier-Labelle*, école Robert-Gravel
Léonardo Loreto, école Saint-Luc
Mme *Athea Manickavasagar*, école Saint-Luc

**Sont aussi
présents :**

M. Robert Gendron, directeur général
M^e Geneviève Laurin, secrétaire générale
Mmes Lucie Painchaud, directrice générale adjointe à la gestion
de la performance financière et de l'efficacité opérationnelle
Francyne Fleury, directrice générale adjointe à la gestion des
personnes et des pratiques d'encadrement

Sont invités :

MM. Frédéric Corbeil, directeur au Bureau des directions d'unités,
unité 1 et directeur du Service du développement et de
l'innovation professionnelle
Benoît Thomas, directeur au Bureau des directions d'unités,
unité 2
Mmes Faten Philippe, directrice au Bureau des directions d'unités,
unité 3
Julie Belhumeur, directrice au Bureau des directions d'unités,
unité 4
Guylaine Cormier, directrice au Bureau des directions
d'unités, unité 5
MM. René Morales, directeur du Service du secrétariat général
Mathieu Desjardins, directeur du Service de l'organisation
scolaire
Mme Maryse Tremblay, directrice des Services pédagogiques
M. Gérald Gauthier, directeur des Services à l'élève
M^e Joëlle Landry, directrice du Service de la gestion des
personnes et du développement des compétences
Mme Lucie Perreault, directrice du Service des technologies de
l'information
MM. Pascal Rivard, directeur adjoint au Service des ressources
matérielles
Krimo Azouaou, directeur adjoint au Service des ressources
financières

M. Fritz Henri Fleurimé, coordonnateur par intérim, Audit interne
Mmes Marie-Li Bélisle, secrétaire générale adjointe
Karine Fournier, analyste, Secrétariat général
France Lafontaine, analyste, Secrétariat général
Lynda Emond, technicienne au Service des technologies de
l'information

Une pause a lieu de 21 h 10 à 21 h 25.

Mot de la présidente

La présidente de la commission scolaire, Mme Catherine Harel Bourdon, ouvre la séance du Conseil des commissaires de la CSDM à l'école Pierre-Dupuy et souhaite la bienvenue à tous. Elle invite le directeur de l'école, M. Bruno Charreyron, à présenter son école.

M. Charreyron présente son école, parle des nombreux projets qui s'y vivent et des divers services offerts aux élèves. Il cède la parole à une élève de l'école sous peu finissante, Audrey-Anne Pouliot, qui mentionne avoir apprécié son passage à l'école Pierre-Dupuy, notamment grâce aux adultes signifiants qu'elle y a côtoyés et aux nombreuses activités offertes. Elle évoque également sa tristesse, vu son attachement pour l'école, de devoir la quitter à la fin de l'année scolaire.

La présidente remercie la direction, l'équipe-école et les élèves de l'école Pierre-Dupuy pour leur accueil.

Hommage

Un hommage est rendu aux enseignants d'éducation physique MM Jean-François Gray et Stéphane Bordeleau, ainsi qu'au technicien en éducation spécialisée, M. Patrick Huot, de l'école Saint-Henri. Ces derniers ont sauvé la vie d'une élève de quatrième secondaire, Mme Stéphanie Goyette-Rollin, qui a fait un arrêt cardio-respiratoire pendant son cours d'éducation physique, le 30 janvier 2019. L'importance de l'intervention de Mme Mylène Caron, amie qui a alerté les enseignants, est également soulignée. Cet événement démontre à quel point il est important pour le personnel éducatif de maîtriser les techniques de premiers soins et de réanimation ainsi que la présence de défibrillateurs dans toutes nos écoles.

Séance des jeunes commissaires

La présidente souligne ensuite la 14^e édition de l'événement « commissaire d'un jour » en présentant les activités vécues au cours de la journée avec les jeunes délégués de l'Association des élèves du secondaire de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) provenant de 16 établissements secondaires.

Elle souligne la contribution de M. Pierre Chartrand, coordonnateur du Bureau des services complémentaires de la CSDM, de Mme Patricia Munguia, animatrice à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire responsable de l'association étudiante et de Mme Elsa Mondésir, coordonnatrice du Forum jeunesse de l'île de Montréal et coresponsable de l'Association des élèves du secondaire.

Enfin, Mme Harel Bourdon présente chacun des jeunes présents et les remercie pour leur engagement et leur participation.

1. Adoption de l'ordre du jour

La présidente, Mme Catherine Harel Bourdon, propose les modifications suivantes à l'ordre du jour :

– ajouter l'article suivant :

A-10-164 Service de l'organisation scolaire – modification du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2019-2022 afin de publier un avis d'appel d'intérêt pour le secteur Notre-Dame-de-Grâce

L'ordre du jour est donc modifié et adopté comme suit :

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Approbation de procès-verbaux :
 - a) Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 février 2019
 - b) Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 février 2019
 - c) Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 février 2019
- 3- Nouvelles institutionnelles
- 4- Période réservée au public
- 5- Période réservée aux audiences :
 - a) AUD-576 Association des élèves du secondaire de la CSDM (AESCSDM)
 - b) AUD-577 Organisme Chez Émilie

- 6- Avis de proposition des commissaires
- 7- Proposition des commissaires
 - a) CC-P-32 Proposition d'urgence de la commissaire Imane Allam portant sur les surplus des services de garde de la CSDM
 - b) CC-M-306 Proposition des commissaires Stéphanie Bellenger-Heng, Chantal Jorg et Léo Lavoie sur la place des élèves à besoins particuliers dans les projets éducatifs et sur la représentativité des parents d'élèves HDAA dans les conseils d'établissement
 - c) CC-M-307 Proposition de la présidente Catherine Harel Bourdon et des commissaires Diane Beaudet, Stéphanie Bellenger-Heng, Kenneth George, Chantal Jorg, Léo Lavoie, Mohamed Maazami, Khokon Maniruzzaman et Marie-José Mastromonaco pour la reconnaissance et le développement des comités de quartier
 - d) CC-M-308 Proposition des commissaires Marie-José Mastromonaco, Stéphanie Bellenger-Heng et Ben Valkenburg portant sur l'offre alimentaire dans les écoles et le guide alimentaire canadien et les saines habitudes de vie
- 8- DG-01-391-A Direction générale – Comité de répartition des ressources – recommandations à la suite de la séance du 22 février 2019
- 9- DG-05-177-A Direction générale adjointe à la gestion de la performance financière et de l'efficacité opérationnelle – ajout des maternelles 4 ans – demande d'ajout d'espace – Plan québécois sur les Infrastructures (PQI)
- 10- DG-06-221 Direction générale adjointe à la gestion des services éducatifs et de l'organisation scolaire – Le secondaire à ma portée : rapport de la première phase de consultation sur la révision de l'offre de services au secondaire, et perspectives pour la suite
- 11- DG-06-222-A Direction générale adjointe à la gestion des services éducatifs et de l'organisation scolaire – mémoire concernant le projet de loi no 5 relativement aux services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans
- 12- A-10-161 Service de l'organisation scolaire – optimisation du transport scolaire
- 13- A-10-164 Service de l'organisation scolaire – modification du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2019-2022 afin de publier un avis d'appel d'intérêt pour le secteur Notre-Dame-de-Grâce

- 14- A-11-131 Services pédagogiques – demande de renouvellement du statut d'école établie aux fins d'un projet particulier de l'école Arc-en-Ciel, en vertu de l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique, pour les années scolaires 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 – version pour consultation
- 15- A-11-132 Services pédagogiques – demande de renouvellement du statut d'école établie aux fins d'un projet particulier de l'école Élan, en vertu de l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique, pour les années scolaires 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 – version pour consultation
- 16- A-11-133 Services pédagogiques – demande de renouvellement du statut d'école établie aux fins d'un projet particulier de l'école Le Vitrail, en vertu de l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique, pour les années scolaires 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 – version pour consultation
- 17- A-11-134 Services pédagogiques – demande de renouvellement du statut d'école établie aux fins d'un projet particulier de l'école Internationale de Montréal, en vertu de l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique, pour les années scolaires 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 – version pour consultation
- 18- A-11-135 Services pédagogiques – demande de renouvellement du statut d'école établie aux fins d'un projet particulier de l'école Atelier, en vertu de l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique, pour les années scolaires 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 – version pour consultation
- 19- A-11-136 Services pédagogiques – demande de renouvellement du statut d'école établie aux fins d'un projet particulier de l'école Étoile Filante, en vertu de l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique, pour les années scolaires 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 – version pour consultation
- 20- A-11-137 Services pédagogiques – demande de renouvellement du statut d'école établie aux fins d'un projet particulier de l'école Robert-Gravel, en vertu de l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique, pour les années scolaires 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 – version pour consultation

- 21- A-29-1919-A Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – plan d’effectif du personnel de direction d’établissements et des gestionnaires administratifs pour l’année scolaire 2019-2020
- 22- A-32-197 Service des technologies de l’information – abrogation de la Politique P2014-1
- 23- Réception des pouvoirs exercés par le directeur général en cas de circonstances particulières – article 11 du Règlement R2011-1 :
- a) DG-02-474 Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d’encadrement – personnel de direction d’établissement scolaire – nomination à un poste de direction à l’école Espace-Jeunesse – année 2018-2019
 - b) DG-02-476 Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d’encadrement – personnel de direction d’établissement scolaire – nomination à un poste de direction au Centre Sainte-Croix – année 2018-2019
 - c) DG-02-477 Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d’encadrement – personnel de direction d’établissement scolaire – nomination à un poste de direction à l’école Saint-Étienne – année 2018-2019
 - d) DG-02-478 Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d’encadrement – personnel de direction d’établissement scolaire – nomination à un poste de direction à l’école Louis-Dupire – année 2018-2019
 - e) DG-02-479 Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d’encadrement personnel de direction d’établissement scolaire nomination à un poste de direction au Centre William-Hingston – année 2018-2019
- 24- Information :
- a) INF-804 Bureau de vote par anticipation dans les établissements d’une commission scolaire
 - b) INF-805 Comité de répartition des ressources (CRR) – rapport d’information – réflexion du comité concernant les recommandations relatives aux règles budgétaires

25- Proposition des commissaires :

- a) CC-C-4 Proposition d'urgence des commissaires Stéphanie Bellenger-Heng, Mélisandre Shanks et Ben Valkenburg – déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique
- b) CC-M-309 Proposition d'urgence des commissaires Chantal Jorg, Léo Lavoie, M. Mohamed Maazami et M. Khokon Maniruzzaman sur les priorités dans l'occupation des espaces scolaires et publics à Montréal
- c) CC-I-97 Proposition d'urgence des commissaires Violaine Cousineau, Jean-François Gosselin et Ben Valkenburg concernant les demandes formulées par les élèves montréalais en lien avec leur mobilisation autour de la lutte aux changements climatiques
- d) CC-P-34 Proposition de la commissaire Imane Allam portant sur la place de la douance à la CSDM
- e) CC-C-5 Proposition des commissaires Mélisandre Shanks, Stéphanie Bellenger-Heng et Ben Valkenburg – Appui au mouvement Communauté bleue
- f) CC-P-35 Proposition de Linda Cazale et Ben Valkenburg visant à modifier la Politique relative à l'initiation des élèves à la démocratie scolaire

26- Période réservée aux commissaires

27- Période réservée à la Direction générale

2. Approbation de procès-verbaux :

En application de l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, Mme Catherine Harel Bourdon, présidente, propose de dispenser la secrétaire générale de lire les trois procès-verbaux ci-dessous étant donné que les membres du Conseil des commissaires en ont tous reçu une copie plus de six heures avant le début de la présente séance.

La proposition de Mme Catherine Harel Bourdon, présidente, est adoptée à l'unanimité par les membres présents du Conseil des commissaires.

Il est donc **RÉSOLU** :

1° d'APPROUVER les procès-verbaux du Conseil des commissaires des séances ci-dessous indiquées :

- a) Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 février 2019
- b) Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 février 2019
- c) Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 février 2019

3. Nouvelles institutionnelles

À ce point, il n'y a aucune question ni aucun commentaire.

4. Période réservée au public

a) Salle de concert à l'école Joseph-François-Perrault

M. Ron Fitzsimmons s'informe des développements dans le dossier de la salle de concert de l'école Joseph-François Perrault. Il mentionne aux membres du Conseil des commissaires qu'il a assisté au conseil de la mairie d'arrondissement Villeroy-Saint-Michel-Parc-Extension et que d'après M. Stéphane Chénier, directeur de l'arrondissement, il y aurait des progrès dans le dossier de la salle de concert de l'école Joseph-François Perreault.

La présidente remercie M. Fitzsimmons de son intervention, lui répond qu'elle a une rencontre avec la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante, en avril prochain et qu'elle abordera le sujet des locaux de pratique ainsi que de la salle de concert de l'école en vue de conclure l'entente concernant le terrain adjacent qui appartient à la Ville de Montréal.

b) Avenir du bâtiment de l'Académie de Roberval

M. Charles Sounan, membre du conseil d'établissement de l'Académie de Roberval, expose ses préoccupations concernant les travaux de construction de l'école. Il demande d'obtenir une réponse claire et simple à savoir si l'académie de Roberval sera reconstruite, option souhaitée par le conseil d'établissement. Il souhaite connaître l'échéancier prévu ainsi que les étapes subséquentes dans ce projet.

Mme Harel Bourdon explique les étapes du fonctionnement des projets d'envergure comme celui de l'Académie de Roberval. Elle ajoute que la Commission scolaire de Montréal (CSDM) doit recevoir l'autorisation financière du Gouvernement du Québec dans ce dossier. Des informations sont attendues quant aux montants qui seront accordés à la CSDM pour les travaux d'infrastructures et d'ajouts d'espace. Des informations à cet effet seront transmises au conseil d'établissement dès que nous aurons le dossier plus complet.

c) Manifestations des élèves pour le climat

M. Albert Lalonde, élève de cinquième secondaire de l'école Joseph-François-Perrault, fait part de ses préoccupations à l'égard de l'environnement au Conseil des commissaires et expose des demandes en lien avec son sujet. Il remercie la CSDM pour la solidarité lors de la marche sur le climat du 15 mars dernier, mais demande quelles orientations seront prises par la CSDM quant aux manifestations des vendredis après-midis.

La présidente remercie M. Lalonde et lui mentionne qu'une résolution est prévue durant cette séance sur la déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique et également en appui au mouvement Communauté bleue. Elle ajoute qu'en tant que plus grande commission scolaire au Québec, la CSDM se doit de poser des gestes concrets en matière d'environnement et de transmettre ces valeurs éducatives aux élèves. La présidente s'engage à transmettre à l'élève les résolutions qui seront traités à ce sujet.

En ce qui concerne les manifestations des vendredis, M. Robert Gendron, directeur général de la CSDM, ajoute que bien que la CSDM ne soit pas en opposition avec l'initiative en soi, elle ne peut être tenue responsable des élèves qui décideraient de participer aux manifestations sur le climat. Il précise la nécessité pour les parents de motiver l'absence de leurs enfants.

d) Mesures alimentaires dans les écoles de la CSDM

Mme Karine Triolet de l'organisme communautaire Action-Gardien– CDC Solidarité Pointe-Saint-Charles, dénonce l'arrêt de la mesure alimentaire dans deux écoles primaires de Pointe-Saint-Charles et Saint-Henri. Elle précise qu'avec la nouvelle carte de défavorisation du Comité de gestion de la taxe scolaire, c'est 300 élèves qui perdront les repas chauds à un dollar dès la prochaine rentrée scolaire. La nouvelle carte témoigne de la gentrification de ces quartiers, mais masque la réalité et les besoins de nombreuses familles et enfants sous le seuil de faible revenu.

Les organismes et les parents demandent un engagement ferme à la CSDM et au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de maintenir la mesure alimentaire pour ces 300 élèves et pour tous les autres qui sont menacés de la perdre. Elle demande aussi que la CSDM soit créative et proactive à l'intérieur de ses budgets pour trouver des solutions.

La présidente mentionne que le défi des indices de défavorisation est généralisé sur l'île de Montréal et rappelle le souhait du Conseil d'une mesure alimentaire universelle indépendamment du statu socioéconomique des familles. Elle précise qu'une rencontre pourrait être organisée avec les organismes communautaires du quartier et le responsable des mesures alimentaires du Service de l'organisation scolaire. La présidente mentionne également que des représentations peuvent être faites au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (CGTSIM) par les commissaires MM. Kenneth George et Khokon Maniruzzaman.

Mme Florence Séguin, organisatrice communautaire chez CDC Solidarité Saint-Henri, vient également dénoncer l'arrêt de la mesure alimentaire, plus particulièrement pour les élèves du quartier Saint-Henri. Elle précise que ce quartier a connu de grands changements ces dernières années, ce qui a mené à la gentrification, et que les familles à faibles revenus sont toujours très présentes malgré la venue de nouvelles familles mieux nanties. Pour le quartier Saint-Henri, il s'agit du tiers des élèves qui perdront leur mesure alimentaire l'an prochain. Mme Séguin demande si la CSDM est prête à s'engager afin que ces élèves ne perdent pas leur mesure alimentaire. Elle demande également de repenser la pertinence de ces indices de défavorisation. Elle termine en mentionnant qu'un indice qui prend davantage en considération les inégalités sociales d'un quartier aurait tout intérêt à être développé.

Mme Harel Bourdon mentionne qu'un suivi lui sera envoyé à la suite de l'analyse budgétaire effectuée. Elle ajoute que les détails sur les indices de défavorisation du CGTSIM pourront également lui être transmis.

- e) Avenir du point de service pour les élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) à l'école Saint-Étienne

M. Patrick Trottier, enseignant à l'école St-Étienne, expose sa préoccupation au sujet de l'annonce de la fermeture d'une classe pour élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) à l'école St-Étienne, vu l'ouverture d'une classe de maternelle régulière. Il mentionne sa désolation devant la perte d'expertise à cette école, dans le contexte de pénurie de personnel qui prévaut actuellement. Il se questionne sur l'avenir du point de service pour élèves TSA de l'école.

La présidente Catherine Harel Bourdon mentionne l'ouverture d'une classe additionnelle de maternelle pour répondre aux besoins du quartier. Elle mentionne que Mme Guylaine Cormier, directrice de l'unité responsable de l'école et M. Gérald Gauthier, directeur du Service à l'élève de la CSDM, accompagné du commissaire du quartier, M. Jean-François Gosselin, iront rencontrer le conseil d'établissement de l'école à leur prochaine réunion. Cette rencontre visera notamment à aborder les raisons qui expliquent ce choix, à exposer les projections pour les prochaines années et à discuter en vue de dégager toutes les solutions possibles. La présidente remercie M. Trottier pour son intervention.

- f) Appui aux manifestations étudiantes pour le climat

Mme Violaine Brisebois Lavoie, enseignante au collégial et instigatrice du mouvement *Profes pour la planète*, demande à la CSDM si elle s'engage à exiger activement au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur un programme d'éducation à l'écocitoyenneté. Elle demande également à ne pas pénaliser les élèves qui participeront aux manifestations pour le climat si les parents motivent leurs absences.

Mme Harel Bourdon s'engage à demander au ministre de revoir le programme de formation de l'école québécoise afin d'y inclure un volet d'éducation à l'écocitoyenneté. M. Robert Gendron, directeur général de la commission scolaire, précise que les absences répétées auront des répercussions sur les élèves et qu'il en va de leur

responsabilité. La présidente mentionne l'importance de la cause et ajoute que la mission de l'école demeure la réussite des élèves. Elle précise que le premier éducateur de l'élève est le parent et qu'il revient à ce dernier de juger de la situation et de justifier l'absence de son enfant à l'école.

g) Coupures de postes à l'école de la Lancée

Mme Karine Beaudoin, enseignante à l'école de la Lancée, fait part au Conseil de ses préoccupations quant à l'annonce de la coupure de trois postes d'enseignant annoncée récemment et des effets anticipés de cette coupure sur l'organisation des services et le bien-être des élèves de cette école. Elle relève notamment les défis de plus en plus grands des élèves qui fréquentent cet établissement, défis souvent plus importants que ceux des élèves qui fréquentent les classes pour élèves présentant des problèmes de comportement. Elle mentionne que cette coupure de poste ne tient pas compte des besoins spécifiques des élèves et que la CSDM doit prendre soin de ses employés, particulièrement dans le contexte de pénurie de personnel. Elle demande à la CSDM de revenir sur cette décision de coupures et de maintenir ces postes à l'école de la Lancée.

La présidente, Mme Catherine Harel Bourdon, remercie Mme Beaudoin pour son intervention. Elle mentionne l'enjeu récurrent des élèves multicode et l'absence de reconnaissance de la part du ministère. Elle précise que la CSDM continuera de faire des représentations auprès du ministère. Elle mentionne que M. Benoît Thomas, directeur d'unité responsable des écoles secondaires, M. Gérald Gauthier, directeur des services à l'élève de la CSDM, Mathieu Desjardins, directeur du Service de l'organisation scolaire et Mme Francyne Fleury, directrice générale adjointe, iront rencontrer les membres de l'équipe-école dans les prochaines semaines afin de discuter de la situation et que le commissaire scolaire du quartier, M. Léo Lavoie, suivra la situation de près.

5. Période réservée aux audiences

a) AUD-576 Association des élèves du secondaire de la CSDM (AESCSMD)

Ghaith Bakri, Jade Charest, Xavier Courcy-Rioux, Shariful Islam et Fatima Laouassadi, cinq représentants de l'AESCSMD, présentent leurs préoccupations et des pistes concrètes de solution entourant les thèmes de l'environnement et de l'état des écoles. Les représentants souhaitent pouvoir compter sur l'appui du Conseil afin de sensibiliser les gestionnaires pour qu'ils mettent sur pied des actions qui répondent à l'urgence d'agir pour l'environnement et pour des milieux de vie plus agréables pour les élèves. Ils remercient tous les collègues pour leur implication au sein de l'association et remercient les membres du Conseil pour leur disponibilité et leur accessibilité.

Il se dégage des échanges avec les commissaires l'importance des changements graduels à mettre en œuvre dans les cafétérias des écoles et une invitation à ce que l'AESCSDM joigne sa voix à celle du Conseil des commissaires relativement aux démarches à entreprendre avec la Ville de Montréal pour instaurer des mesures permettant le compostage dans les établissements scolaires. Aussi, la présidente invite M. Pascal Rivard, directeur adjoint au Service des ressources matérielles, à diffuser l'allocution des élèves aux chargés de projet du SRM afin que ces derniers soient saisis des préoccupations des jeunes de l'AESCSDM.

b) AUD-577 Organisme chez Émilie

Mme Isabelle Noyon, directrice de l'organisme Chez Émilie, maison d'entraide populaire qui a pour mission d'offrir des services d'éducation, de soutien et d'écoute aux personnes démunies, présente le projet collectif *Relève ton défi*. Elle présente les objectifs du projet, le portrait de la clientèle, les différents enjeux, les problématiques rencontrées et les impacts positifs sur les jeunes, notamment sur leur persévérance scolaire et leur réussite. Présent dans les écoles Jeanne-Mance et Pierre-Dupuy de même qu'au Centre Gédéon-Ouimet, l'organisme souhaite obtenir un continuum d'actions avec les écoles pour développer le plein potentiel des jeunes.

La présidente mentionne qu'un budget a été annoncé par le ministère pour les activités parascolaires dans les établissements scolaires et qu'il importera de valider les règles budgétaires et les modalités afférentes afin de déterminer si ces activités pourront être mises en œuvre de concert avec les différents partenaires communautaires. Elle remercie chaleureusement Mme Noyon pour tout le travail réalisé par l'organisme auprès des familles et souligne l'apport de l'organisme chez Émilie à l'école communautaire dans le quartier Centre sud.

6. Avis de propositions des commissaires

Le commissaire Léo Lavoie déposera une proposition pour appuyer l'Association des élèves du secondaire de la CSDM dans ses démarches de compostage.

La commissaire Imane Allam déposera une proposition sur la place des élèves en formation générale des adultes à la CSDM.

7. Propositions des commissaires

L'étude des propositions qui suivent est **REPORTÉE** à la séance extraordinaire du 2 avril 2019.

- a) CC-P-32 Proposition d'urgence de la commissaire Imane Allam portant sur les surplus des services de garde de la CSDM

- b) CC-M-306 Proposition des commissaires Stéphanie Bellenger-Heng, Chantal Jorg et Léo Lavoie sur la place des élèves à besoins particuliers dans les projets éducatifs et sur la représentativité des parents d'élèves HDAA dans les conseils d'établissement
- c) CC-M-307 Proposition de la présidente Catherine Harel Bourdon et des commissaires Diane Beaudet, Stéphanie Bellenger-Heng, Kenneth George, Chantal Jorg, Léo Lavoie, Mohamed Maazami, Khokon Maniruzzaman et Marie-José Mastromonaco pour la reconnaissance et le développement des comités de quartier
- d) CC-M-308 Proposition des commissaires Marie-José Mastromonaco, Stéphanie Bellenger-Heng et Ben Valkenburg portant sur l'offre alimentaire dans les écoles et le guide alimentaire canadien et les saines habitudes de vie

8. Direction générale – Comité de répartition des ressources – recommandations à la suite de la séance du 22 février 2019

Document déposé : Rapport DG-01-391-B en date du 28 mars 2019 de M. Robert Gendron concernant le sujet en référence

L'étude de ce rapport est **REPORTÉE** à la séance extraordinaire du 2 avril 2019.

9. Direction générale adjointe à la gestion de la performance financière et de l'efficacité opérationnelle – ajout des maternelles 4 ans – demande d'ajout d'espace – Plan québécois sur les Infrastructures (PQI)

Document déposé : Rapport DG-05-177-A en date du 19 mars 2019 de Mmes Marie Paré et Claude Laurin concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu'à sa séance du 29 août 2018 (résolution 10), le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) approuvait le rapport DG-05-166 portant sur la demande d'ajouts d'espaces auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et mandatait la direction générale, en collaboration avec le Service de l'organisation scolaire et le Service des ressources matérielles, pour poursuivre les démarches auprès du MEES concernant le dossier de la capacité d'accueil et de l'ajout d'espace;

CONSIDÉRANT qu'à la séance du 23 janvier 2019 (ajournée et poursuivie le 29 janvier 2019), le Conseil des commissaires approuvait le rapport DG-05-175 portant sur la modification de la demande d'ajout d'espace pour le projet Angus;

CONSIDÉRANT la modification de la *Loi sur l'instruction publique* (projet de loi n° 5) que le gouvernement en place a déposé. Cet amendement vise le déploiement progressif et à grande échelle des classes de maternelle 4 ans afin de permettre un accès à ce service éducatif, et ce sans égard au milieu économique des enfants;

CONSIDÉRANT les envois ministériels du 23 janvier, 18 février et 20 février 2019 qui concrétisait la demande et en établissait les balises;

CONSIDÉRANT la demande administrative du MEES en date du 12 mars 2019;

Il est PROPOSÉ :

- 1° d'APPROUVER le présent rapport en vue de transmettre au MEES la liste des classes de maternelles 4 ans pouvant être ajoutées dans les projets déposés dans le cadre du PQI 2019-2029 et dans les projets déjà autorisés dans un PQI antérieur;
- 2° d'AUTORISER la Direction générale à soumettre au MEES la demande de financement pour le déploiement de l'ajout de maternelle 4 ans dans les projets déposés dans le cadre du PQI 2019-2029 et dans les projets déjà autorisés dans un PQI antérieur.

La commissaire Marie-José Mastromonaco demande d'ajouter, en amendement, un 3^e élément de proposition qui se lit comme suit :

- « 3° de MANDATER la présidence afin de faire les représentations sur les enjeux de pénurie de personnel et de complémentarité des services avec le réseau des CPE et les services des organismes communautaires partenaires. »

La commissaire Violaine Cousineau propose d'ajouter les deux premiers éléments de proposition de la proposition d'urgence sur les priorités dans l'occupation des espaces scolaires et publics à Montréal (CC-M-309) inscrite à l'ordre du jour. Les éléments de proposition se lisent comme suit :

- « 4° d'INVITER le gouvernement du Québec à affirmer haut et fort que, s'il considère important d'offrir des maternelles 4 ans, il est tout aussi important d'offrir aux enfants actuels du primaire l'espace dont ils ont besoin à l'école, ce qui comprend un gymnase, une bibliothèque, des locaux spéciaux pour l'enseignement des quatre disciplines artistiques, une cour d'école, des locaux pour les services professionnels, bref des espaces dignes des élèves du primaire;
- 5° de SIGNIFIER au gouvernement du Québec que le Conseil des commissaires, selon les priorités établies dans sa planification triennale, s'attend à ce que toutes ses demandes d'agrandissement et d'ajout d'espace soient acceptées et ce, avec un financement adéquat; »

La commissaire Imane Allam demande le vote sur tous les amendements proposés.

Les commissaires Catherine Harel Bourdon, Marie-José Mastromonaco, Diane Beaudet, Violaine Cousineau, Jean-François Gosselin, Chantal Jorg, Léo Lavoie, Mélisandre Shanks, Linda Cazale, Ben Valkenburg, Khokon Maniruzzaman, Kenneth George, Stéphanie Bellenger-Heng et Mohamed Maazami votent pour.

La commissaire Imane Allam vote contre.

Les propositions de modifications sont adoptées à la majorité par les commissaires présents.

La proposition telle qu'amendée est adoptée à la majorité par les commissaires présents.

La commissaire Imane Allam souhaite inscrire sa dissidence.

Il est donc majoritairement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER le présent rapport en vue de transmettre au MEES la liste des classes de maternelles 4 ans pouvant être ajoutées dans les projets déposés dans le cadre du PQI 2019-2029 et dans les projets déjà autorisés dans un PQI antérieur;
- 2° d'AUTORISER la Direction générale à soumettre au MEES la demande de financement pour le déploiement de l'ajout de maternelle 4 ans dans les projets déposés dans le cadre du PQI 2019-2029 et dans les projets déjà autorisés dans un PQI antérieur;
- 3° de MANDATER la présidence afin de faire les représentations sur les enjeux de pénurie de personnel et de complémentarité des services avec le réseau des CPE et les services des organismes communautaires partenaires;
- 4° d'INVITER le gouvernement du Québec à affirmer haut et fort que, s'il considère important d'offrir des maternelles 4 ans, il est tout aussi important d'offrir aux enfants actuels du primaire l'espace dont ils ont besoin à l'école, ce qui comprend un gymnase, une bibliothèque, des locaux spéciaux pour l'enseignement des quatre disciplines artistiques, une cour d'école, des locaux pour les services professionnels, bref des espaces dignes des élèves du primaire;
- 5° de SIGNIFIER au gouvernement du Québec que le Conseil des commissaires, selon les priorités établies dans sa planification triennale, s'attend à ce que toutes ses demandes d'agrandissement et d'ajout d'espace soient acceptées et ce, avec un financement adéquat.

10. Direction générale adjointe à la gestion des services éducatifs et de l'organisation scolaire – Le secondaire à ma portée : rapport de la première phase de consultation sur la révision de l'offre de services au secondaire, et perspectives pour la suite

Document déposé : Rapport DG-06-221 en date du 27 mars 2019
de M. Benoît Thomas concernant le sujet en référence

L'étude de ce rapport est **REPORTÉE** à la séance extraordinaire du 2 avril 2019.

11. Direction générale adjointe à la gestion des services éducatifs et de l'organisation scolaire – mémoire concernant le projet de loi no 5 relativement aux services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans

Document déposé : Rapport DG-06-222-A en date du 21 mars 2019
de Mmes Maryse Tremblay, Paule Choquette et
Michelle Girardin concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT la présentation du Projet de loi 5 – *Loi relativement aux services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans*;

CONSIDÉRANT les modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* et autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans;

CONSIDÉRANT les besoins particuliers et la plus grande vulnérabilité des enfants nés à l'extérieur du Canada et de ceux vivant en milieu défavorisé retrouvés en grand nombre au sein de la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

CONSIDÉRANT la conviction portée par la CSDM que chaque enfant peut se développer à son plein potentiel, si et seulement si, les conditions et les facteurs de qualité sont présents;

CONSIDÉRANT que les études démontrent que la qualité des interactions adulte-enfant jette les bases du développement ultérieur de la confiance en soi, de la santé mentale, de la motivation à apprendre et de la réussite scolaire;

CONSIDÉRANT la pénurie de personnel enseignant et non-enseignant qui prévaut actuellement au sein de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'importance pour la CSDM de partager l'intervention auprès des enfants de 4 ans de son territoire avec ses partenaires que sont les services de gardes éducatifs;

CONSIDÉRANT que la CSDM recommande un déploiement progressif modéré des maternelles 4 ans lié à la disponibilité d'un personnel qualifié et de locaux adéquats;

Il est majoritairement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER le dépôt du mémoire joint au présent rapport;
- 2° de MANDATER la présidente pour soumettre ce mémoire à la Commission parlementaire aux fins des auditions publiques portant sur le Projet de loi 5.

Les commissaires Imane Allam, Jean-François Gosselin et Violaine Cousineau inscrivent leur dissidence.

12. Service de l'organisation scolaire – optimisation du transport scolaire

Document déposé : Rapport A-10-161 en date du 19 février 2019
de M. Sylvain Sénécal concernant le sujet en référence

L'étude de ce rapport est **REPORTÉE** à la séance extraordinaire du 2 avril 2019.

13. Service de l'organisation scolaire – modification du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2019-2022 afin de publier un avis d'appel d'intérêt pour le secteur Notre-Dame-de-Grâce

Document déposé : Rapport A-10-164 en date du 25 mars 2019
de Mme Joëlle Simard concernant le sujet en référence

L'étude de ce rapport est **REPORTÉE** à la séance extraordinaire du 2 avril 2019.

14. Services pédagogiques – demande de renouvellement du statut d'école établie aux fins d'un projet particulier de l'école Arc-en-Ciel, en vertu de l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique, pour les années scolaires 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 – version pour consultation

Document déposé : Rapport A-11-131 en date du 8 mars 2019
de Mme Catherine Coutu concernant le sujet en référence

L'étude de ce rapport est **REPORTÉE** à la séance extraordinaire du 2 avril 2019.

15. Services pédagogiques – demande de renouvellement du statut d'école établie aux fins d'un projet particulier de l'école Élan, en vertu de l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique, pour les années scolaires 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 – version pour consultation

Document déposé : Rapport A-11-132 en date du 8 mars 2019
de Mme Catherine Coutu concernant le sujet en référence

L'étude de ce rapport est **REPORTÉE** à la séance extraordinaire du 2 avril 2019.

16. Services pédagogiques – demande de renouvellement du statut d’école établie aux fins d’un projet particulier de l’école Le Vitrail, en vertu de l’article 240 de la Loi sur l’instruction publique, pour les années scolaires 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 – version pour consultation

Document déposé : Rapport A-11-133 en date du 8 mars 2019
de Mme Catherine Coutu concernant le sujet en référence

L’étude de ce rapport est **REPORTÉE** à la séance extraordinaire du 2 avril 2019.

17. Services pédagogiques – demande de renouvellement du statut d’école établie aux fins d’un projet particulier de l’école Internationale de Montréal, en vertu de l’article 240 de la Loi sur l’instruction publique, pour les années scolaires 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 – version pour consultation

Document déposé : Rapport A-11-134 en date du 8 mars 2019
de Mme Catherine Coutu concernant le sujet en référence

L’étude de ce rapport est **REPORTÉE** à la séance extraordinaire du 2 avril 2019.

18. Services pédagogiques – demande de renouvellement du statut d’école établie aux fins d’un projet particulier de l’école Atelier, en vertu de l’article 240 de la Loi sur l’instruction publique, pour les années scolaires 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 – version pour consultation

Document déposé : Rapport A-11-135 en date du 8 mars 2019
de Mme Catherine Coutu concernant le sujet en référence

L’étude de ce rapport est **REPORTÉE** à la séance extraordinaire du 2 avril 2019.

19. Services pédagogiques – demande de renouvellement du statut d’école établie aux fins d’un projet particulier de l’école Étoile Filante, en vertu de l’article 240 de la Loi sur l’instruction publique, pour les années scolaires 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 – version pour consultation

Document déposé : Rapport A-11-136 en date du 8 mars 2019
de Mme Catherine Coutu concernant le sujet en référence

L’étude de ce rapport est **REPORTÉE** à la séance extraordinaire du 2 avril 2019.

20. Services pédagogiques – demande de renouvellement du statut d’école établie aux fins d’un projet particulier de l’école Robert-Gravel, en vertu de l’article 240 de la Loi sur l’instruction publique, pour les années scolaires 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 – version pour consultation

Document déposé : Rapport A-11-137 en date du 8 mars 2019
de Mme Catherine Coutu concernant le sujet en référence

L’étude de ce rapport est **REPORTÉE** à la séance extraordinaire du 2 avril 2019.

21. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – plan d’effectif du personnel de direction d’établissement et des gestionnaires administratifs pour l’année scolaire 2019-2020

Document déposé : Rapport A-29-1919-A en date du 27 mars 2019
de Mme Isabelle Charest concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT les paramètres du modèle retenu par la Commission scolaire de Montréal (CSDM) en formation générale des jeunes, en formation professionnelle et en formation générale adulte pour les critères de détermination du nombre de postes de direction dans les établissements (annexe 1);

CONSIDÉRANT les précisions apportées et intégrées en avril 2016 aux paramètres de détermination du nombre de postes du personnel de direction et de direction adjointe dans les établissements de la CSDM (annexe 2);

CONSIDÉRANT les orientations de la CSDM;

CONSIDÉRANT le défi de recrutement de personnel de direction et la difficulté à pourvoir certains postes de direction adjointe d’établissement;

CONSIDÉRANT la volonté de la CSDM de devancer l’adoption du plan de l’effectif au Conseil des commissaires du 27 mars 2019 et ainsi permettre de devancer les affichages et le processus d’affectation;

CONSIDÉRANT que la situation financière actuelle de la CSDM permet d’ajouter un certain nombre de postes à la formation générale des jeunes;

CONSIDÉRANT la volonté de la CSDM d’ajouter ces postes par autorisation afin de ne pas réviser les paramètres de détermination du nombre de postes du personnel de direction dans les établissements cette année;

CONSIDÉRANT la mise en place d’une table de travail composée de membres des associations du personnel d’encadrement, de la Direction générale et du Service de la gestion des personnes et du développement des compétences pour convenir de balises temporaires visant à déterminer les postes à ajouter en autorisation au plan de l’effectif 2019-2020;

CONSIDÉRANT que les travaux de la table de travail d'une durée de 20 jours ont fait office de période de consultation sur le plan de l'effectif et que les membres des associations se sont dits satisfaits;

CONSIDÉRANT les propositions soumises par la table de travail pour l'élaboration du plan de l'effectif à la formation générale des jeunes, à la formation professionnelle et à la formation générale adulte pour 2019-2020;

CONSIDÉRANT la décision de permettre à l'École des métiers de la restauration et du tourisme de Montréal (ÉMRTM) de maintenir en projet pour une année supplémentaire le poste de gestionnaire administratif qui avait été ajouté pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT la décision de maintenir le soutien financier de la CSDM donné à l'École des métiers de la restauration et du tourisme de Montréal (EMRTM) afin de leur permettre de maintenir le poste de gestionnaire administratif en projet pour une année supplémentaire;

CONSIDÉRANT la situation particulière de l'école Marguerite-De Lajemmerais;

CONSIDÉRANT les tableaux annexés présentant le plan de l'effectif 2019-2020 (annexe 3 et 4);

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de répartition des ressources sur le projet du plan de l'effectif;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ADOPTER le plan de l'effectif du personnel de direction d'établissement de la formation générale des jeunes, de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes ainsi que des gestionnaires administratifs pour l'année 2019-2020 tel que déposé;
- 2° de MANDATER le Service de la gestion des personnes et du développement des compétences de mettre en application le processus de sécurité d'emploi afin de déterminer les mises à pied, les mises en disponibilité et les réaffectations (affichages), s'il y a lieu;
- 3° de MANDATER le Service des ressources financières à poursuivre l'application des paramètres financiers de la contribution des établissements de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle.

22. Service des technologies de l'information – abrogation de la Politique P2014-1

Document déposé : Rapport A-32-197 en date du 19 mars 2019
de Mme Lucie Perreault concernant le sujet en référence

L'étude de ce rapport est **REPORTÉE** à la séance extraordinaire du 2 avril 2019.

23. Réception des pouvoirs exercés par le directeur général en cas de circonstances particulières – article 11 du Règlement R2011-1 :

L'étude des rapports qui suivent est **REPORTÉE** à la séance extraordinaire du 2 avril 2019.

- a) Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement – personnel de direction d'établissement scolaire – nomination à un poste de direction à l'école Espace-Jeunesse – année 2018-2019

Document déposé : Rapport DG-02-474 en date du 22 février 2019
de M. Benoît Thomas concernant le sujet en référence

- b) Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement – personnel de direction d'établissement scolaire – nomination à un poste de direction au Centre Sainte-Croix – année 2018-2019

Document déposé : Rapport DG-02-476 en date du 11 mars 2019
de M. Frédéric Corbeil concernant le sujet en référence

- c) Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement – personnel de direction d'établissement scolaire – nomination à un poste de direction à l'école Saint-Étienne – année 2018-2019

Document déposé : Rapport DG-02-477 en date du 12 mars 2019
de Mme Guylaine Cormier concernant le sujet en référence

- d) Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement – personnel de direction d'établissement scolaire – nomination à un poste de direction à l'école Louis-Dupire

Document déposé : Rapport DG-02-478 en date du 12 mars 2019
de Mme Guylaine Cormier concernant le sujet en référence

- e) Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement personnel de direction d'établissement scolaire – nomination à un poste de direction au Centre William-Hingston

Document déposé : Rapport DG-02-479 en date du 18 mars 2019
de M. Frédéric Corbeil concernant le sujet en référence

24- Information :

Ce point d'information est **REPORTÉ** à une date ultérieure pour chacun des documents qui suivent.

- a) INF-804 Bureau de vote par anticipation dans les établissements d'une commission scolaire
- b) INF-805 Comité de répartition des ressources (CRR) – rapport d'information – réflexion du comité concernant les recommandations relatives aux règles budgétaires

25. Propositions des commissaires

L'étude de toutes les propositions qui suivent est **REPORTÉE** à la séance extraordinaire du 2 avril 2019.

25. a) Proposition d'urgence des commissaires Stéphanie Bellenger-Heng, Mélisandre Shanks et Ben Valkenburg – déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique

Document déposé : CC-C-4 (REPORTÉ)

25. b) Proposition d'urgence des commissaires Chantal Jorg, Léo Lavoie, Mohamed Maazami et Khokon Maniruzzaman sur les priorités dans l'occupation des espaces scolaires et publics à Montréal

Document déposé : CC-M-309 (REPORTÉ)

25. c) Proposition des commissaires Violaine Cousineau, Jean-François Gosselin et Ben Valkenburg concernant les demandes formulées par les élèves montréalais en lien avec leur mobilisation autour de la lutte aux changements climatiques

Document déposé : CC-I-97 (REPORTÉ)

25. d) Proposition de la commissaire Imane Allam portant sur la place de la douance à la Commission scolaire de Montréal (CSDM)
Document déposé : CC-P-34 (REPORTÉ)
25. e) Proposition des commissaires Mélisandre Shanks, Stéphanie Bellenger-Heng et Ben Valkenburg – appui au mouvement Communauté bleue
Document déposé : CC-C-5 (REPORTÉ)
25. f) Proposition des commissaires Linda Cazale et Ben Valkenburg visant à modifier la Politique relative à l’initiation des élèves à la démocratie scolaire
Document déposé : CC-C-35 (REPORTÉ)
26. Période réservée aux commissaires
À ce point, il n’y a aucune question ni aucun commentaire.
27. Période réservée à la direction générale
À ce point, il n’y a aucune question ni aucun commentaire.

La séance est levée à 23 heures.

Secrétariat général – 4 juin 2019